

Sainte-Thérèse, le 14 juin 2019

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant les lots 1 091 758 et 1 093 626
à Montréal

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, datée du 2 avril dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Ce sont :

1. Courriel du 13 mars 2008 – autorisation temporaire, 1 page
2. Lettre réponse plainte, 1 page
3. Rapport d'inspection du 25 mars 2008, 14 pages
4. Rapport d'inspection du 17 avril 2008, 10 pages
5. Rapport d'inspection du 13 juin 2008, 6 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu

pour Nezha Boumchagdidin
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (34)

-----Message d'origine-----

De : Pépin, Geneviève

Envoyé : 13 mars 2008 11:17

À : 'mfrenette@ville.montreal.qc.ca'

Cc : Tomat, Stéphane; Bérubé, Brigitte (R06); Laramée, Lionel; Léonard, Michel;
'probillard@ville.montreal.qc.ca'

Objet : RE : Approbation temporaire pour l'utilisation de sept (7) sites d'élimination de neige à Montréal

Bonjour Monsieur Frenette,

Le présent courriel fait suite au votre en date du 11 mars 2008 dans lequel vous nous demandiez une approbation temporaire pour huit (8) nouveaux sites d'élimination de neige.

Le site du quai de la 34ième avenue, dans l'arrondissement de Lachine ne peut pas faire l'objet d'une approbation temporaire, même si les neiges y seraient déposées pour de courtes périodes de temps.

Relativement aux sept (7) autres sites proposés, nous vous accordons l'approbation temporaire aux mêmes conditions que pour les approbations précédentes, à savoir:

— Les arrivages devront être contrôlés et des registres devront être tenus afin de documenter l'utilisation des sites temporaires par les usagers (identifier s'il s'agit des arrondissements ou de transporteurs privés). Une copie de ces registres sera transmise sur demande à la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides au plus tard le 1er mai 2008.

— Le lieu devra être entretenu de façon à ce qu'il soit propre et exempt de matières résiduelles après la fonte des neiges. Des papiers, plastiques, poussières ou autres matières résiduelles ne doivent pas être transportés par le vent au-delà des limites des terrains.

— Vous devez vous assurer que les activités des sites ne généreront pas un niveau sonore au delà des normes permises par la réglementation municipale.

Geneviève Pépin, ing.

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs

5199, rue Sherbrooke Est, Bureau 3860

Montréal (Québec) H1T 3X9

Téléphone: (514) 873-3636, poste 237

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec 

Bonjour **art. 53-54**

Je donne suite à la plainte ci-dessous du 18 mars 2008 concernant le dépôt à neige de la 3è avenue situé dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles.

Comme discuté aujourd'hui, ce dépôt de neiges usées a reçu, le 13 mars 2008, une approbation temporaire de la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal (DRAE-Montréal) du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

L'approbation comprend les conditions suivantes :

- Contrôle des arrivages et tenue d'un registre documentant l'utilisation du site;
- Entretien du site de manière à ce qu'il soit propre et exempt de matières résiduelles après la fonte des neiges;
- Respect des normes de bruit prévues à la réglementation municipale.

De plus, une inspection sera réalisée ce 25 mars 2008 sur le site par le Centre de contrôle environnemental de Montréal (CCEQ-Montréal) du MDDEP afin d'en vérifier la conformité par rapport à l'approbation délivrée. Nous vous tiendrons informée des conclusions de notre intervention.

Cordiales salutations.

Lionel Laramée, chimiste

Directeur régional adjoint de Montréal et Laval

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental

de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860

Montréal (Québec)

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec

1. Identification

Date de l'inspection : année mois jour	2008 03 25	Heure d'arrivée : 14 h 00	Heure de départ : 15 h 00
Date de rédaction : année mois jour	2008 03 26	No dossier (gestion documentaire) : 7316-06-01- 0012301	
Technicien, technicienne : Julie Davignon		Accompagné, accompagnée de :	
No intervention (SAGO) : 300421525		No document (SAGO) (facultatif): 400	

Motif de l'inspection

Secteur :	<input type="checkbox"/> industriel	<input checked="" type="checkbox"/> municipal	<input type="checkbox"/> agricole	<input type="checkbox"/> pesticides	<input type="checkbox"/> hydrique	<input type="checkbox"/> naturel
Type d'inspection :	<input checked="" type="checkbox"/> plainte (remplir section Plainte) <input type="checkbox"/> suivi d'avis d'infraction <input type="checkbox"/> suivi autorisation					
	<input type="checkbox"/> programme de contrôle <input type="checkbox"/> suivi d'urgence <input type="checkbox"/> interne <input type="checkbox"/> autre (préciser)					
But : Vérifier le bien-fondé de la plainte du 20 mars 2008 concernant le lieu d'élimination de neige autorisé temporairement, situé sur la 3 ^e avenue entre les rues Ontario et Sherbrooke Est dans l'arrondissement RDP-PAT.						

Plainte

No de demande (SAGO) :	200204060	No de dossier :	7316-06-01-00123-01
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	Rétroinformation :	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non

Coordonnées du lieu

Adresse du lieu inspecté :	Adresse postale (si différente) :
LEN temporaire 3 ^e avenue entre les rues Ontario et Sherbrooke Est Pointe-aux-Trembles	Gaétan Bégin, directeur travaux publics Arrondissement RDP-PAT 3455, Robert-Chevalier, suite 217 Montréal-Est H1A 3R7
No du lieu (SAGO):	Type de lieu : terrain sans usage précis (vacant)
Responsable du lieu : Gaétan Bégin	No intervenant (SAGO) : Y2007015 (ville de Mtl)

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone

Pièces annexées

Échantillons

Type	Quantité	Numéro(s)	Type	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input checked="" type="checkbox"/> photos	22		<input type="checkbox"/> eau		
<input type="checkbox"/> croquis			<input type="checkbox"/> air		
<input type="checkbox"/> plan			<input type="checkbox"/> sol		
<input type="checkbox"/> carte			<input type="checkbox"/> flore		
			<input type="checkbox"/> faune		
			<input type="checkbox"/> déchets		

2. Description de l'inspection

Observations sur les lieux

- Il y a une clôture endommagée sur le versant ouest du site (photo 1).
- Le site longe la 3^e avenue (photo 2).
- 2 pelles et un buteur étaient en opération (photo 3) afin de former un amas en forme de montagne, comme celui situé à l'ouest (photo 4).
- Le versant Est du site se termine dans le stationnement de la compagnie « Veolia » (photo 5).
- La 3^e avenue est en pente de l'ouest vers l'est (Veolia) (photo 6).
- Le site est situé à l'arrière des résidences de la 5^e avenue (photo 7).
- Des affiches « Danger : Risque d'éboulement » sont apposées autour du site (photo 8).
- Il y a une bande d'environ 35 mètres entre le site de neige et les cours arrières des résidences (photo 9,10,11).
- La bande entre le site de neige et les résidences comprend des arbres et arbustes principalement sur le côté ouest du site (photo 12).
- Beaucoup de déchets (principalement du papier) ont été observés autour du site (photo 13).
- Quelques arbres ont été ensevelis par les dépôts de neige (photo 14,15,16).
- Les arbres longeant la 3^e avenue ont été endommagés lors des opérations (photo 17,20,21,22).
- Des débris de branches d'arbres ont été observés (photo 18,19).

La plaignante n'était pas chez elle. Une carte d'affaire a été déposée dans sa boîte aux lettres.

3. Conclusion

L'inclinaison du terrain dans ce site n'a pu être déterminé à cause de l'accumulation de neige.

Il y a quelques puisards situés sur la 3^e avenue, par contre, le site n'est pas aménagé afin de diriger les eaux de fonte vers ces puisards.

4. Recommandations

Demander à l'arrondissement un plan de gestion des eaux de fonte.

Rédigé par : Julie Davignon

Secteur : CCEQ

Signature :

Julie Davignon

Date : 26/03/08

5. Vérification

Approuvé par : Michel Léonard

Secteur : CCEQ

Signature :

Michel Léonard

Date : 24 avril 2008

Commentaires du vérificateur :

Esiger plantation d'arbres le long de la 3^e avenue ?

Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

Lieu : Site temporaire 3^e avenue, PAT

N/D : 7316-06-01-

Date de l'inspection: 25/03/08

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 1: Versant ouest du site.



Photo # 2: Limite du site sur la 3^e avenue.



Signature : 

Date : 27/03/08

Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

Lieu : Site temporaire 3^e avenue, PAT

N/D : 7316-06-01-

Date de l'inspection: 25/03/08

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 3: 2 pelles et un buteur en opération.



Photo # 4: Amas à l'ouest du site.



Signature : _____

jo

Date : 27/03/08

Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

Lieu : Site temporaire 3^e avenue, PAT

N/D : 7316-06-01-

Date de l'inspection: 25/03/08

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 5: Le versant Est du site se termine dans le stationnement de Veolia.



Photo # 6: La 3^e avenue est en pente de l'ouest vers l'est (Veolia).



Signature : _____

Date :

27/03/08

Lieu : Site temporaire 3^e avenue, PAT

N/D : 7316-06-01-

Date de l'inspection: 25/03/08

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 7: Le site est situé à l'arrière des résidences de la 5^e avenue.



Photo # 8: Des affiches « Danger : Risque d'éboulement » sont apposées autour du site.



Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

Lieu : Site temporaire 3^e avenue, PAT

N/D : 7316-06-01-

Date de l'inspection: 25/03/08

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 9: Il y a une bande d'environ 35 mètres entre le site de neige et les cours arrières des résidences.



Photo # 10: Il y a une bande d'environ 35 mètres entre le site de neige et les cours arrières des résidences.



Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

Lieu : Site temporaire 3^e avenue, PAT

N/D : 7316-06-01-

Date de l'inspection: 25/03/08

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 11: Il y a une bande d'environ 35 mètres entre le site de neige et les cours arrières des résidences.



Photo # 12: La bande entre le site de neige et les résidences comprend des arbres et arbustes.



Signature : _____

JD

Date :

27/03/08

Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

Lieu : Site temporaire 3^e avenue, PAT

N/D : 7316-06-01-

Date de l'inspection: 25/03/08

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 13: Beaucoup de déchets (principalement du papier) ont été observés autour du site.



Photo # 14: Quelques arbres ont été ensevelis par les dépôts de neige.



Signature : _____

jo

Date : 27/03/08

Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

Lieu : Site temporaire 3^e avenue, PAT

N/D : 7316-06-01-

Date de l'inspection: 25/03/08

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 15: Quelques arbustes ont été ensevelis par les dépôts de neige.



Photo # 16: Quelques arbres ont été ensevelis par les dépôts de neige.



Signature : _____

jo

Date :

27/03/08

Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

Lieu : Site temporaire 3^e avenue, PAT

N/D : 7316-06-01-

Date de l'inspection: 25/03/08

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 17: Les arbres longeant la 3^e avenue ont été endommagés lors des opérations.



Photo # 18: Des débris de branches d'arbres ont été observés.



Signature : _____

jo

Date :

27/03/08

Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

Lieu : Site temporaire 3^e avenue, PAT

N/D : 7316-06-01-

Date de l'inspection: 25/03/08

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 19: Des débris de branches d'arbres ont été observés.



Photo # 20: Les arbres longeant la 3^e avenue ont été endommagés lors des opérations.



Signature : jo

Date : 27/03/08

Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

Lieu : Site temporaire 3^e avenue, PAT

N/D : 7316-06-01-

Date de l'inspection: 25/03/08

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 21: Les arbres longeant la 3^e avenue ont été endommagés lors des opérations.



Photo # 22: Les arbres longeant la 3^e avenue ont été endommagés lors des opérations.



Signature : 

Date : 27/03/08

Site temporaire neiges usées 3e avenue, PAT

Orthos 8K et 15K CMM
(2005)



100 m

Source(s) des données :

1. Identification

Date de l'inspection : année : 2008 mois : 04 jour : 17	Heure d'arrivée : 11 h 45	Heure de départ : 12 h 30
Date de rédaction : année : 2008 mois : 04 jour : 23	No dossier (gestion documentaire) : 7316-06-01- 00123-01	
Technicien, technicienne : Julie Davignon	Accompagné, accompagnée de :	
No intervention (SAGO) : 300425861	No document (SAGO) (facultatif): 400	

Motif de l'inspection
Secteur : <input type="checkbox"/> industriel <input checked="" type="checkbox"/> municipal <input type="checkbox"/> agricole <input type="checkbox"/> pesticides <input type="checkbox"/> hydrique <input type="checkbox"/> naturel
Type d'inspection : <input checked="" type="checkbox"/> plainte (remplir section Plainte) <input type="checkbox"/> suivi d'avis d'infraction <input type="checkbox"/> suivi autorisation <input type="checkbox"/> programme de contrôle <input type="checkbox"/> suivi d'urgence <input type="checkbox"/> interne <input type="checkbox"/> autre (préciser)
But : Vérifier le bien-fondé de la plainte du 14 avril 2008 concernant le lieu d'élimination de neige temporaire situé sur la 3 ^e avenue entre les rues Ontario et Sherbrooke Est dans l'arrondissement RDP-PAT, suite à (approbation délivrée le 13 mars 2008).

Plainte	
No de demande (SAGO) : 200205847	No de dossier : 7316-06-01- 00123-01
Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	Rétroinformation : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non

Coordonnées du lieu	
Adresse du lieu inspecté : LEN temporaire 3 ^e avenue Entre les rues Ontario et Sherbrooke Est RDP / Pointe-aux-Trembles	Adresse postale (si différente) : Arrondissement RDP-PAT 3455, Robert-Chevalier, suite 217 Montréal-Est H1A 3R7
No du lieu (SAGO): X2103052	Type de lieu : LEN temporaire
Responsable du lieu : Gaétan Bégin	No intervenant (SAGO) : Y2007015

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	Téléphone
Michel Frenette	Bureau Stratégie Neige	(514) 872-3302
Gaétan Bégin	directeur travaux publics	(514) 868-4285

Pièces annexées			Échantillons		
Type	Quantité	Numéro(s)	Type	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input checked="" type="checkbox"/> photos	16		<input type="checkbox"/> eau		
<input type="checkbox"/> croquis			<input type="checkbox"/> air		
<input type="checkbox"/> plan			<input type="checkbox"/> sol		
<input type="checkbox"/> carte			<input type="checkbox"/> flore		
			<input type="checkbox"/> faune		
			<input type="checkbox"/> déchets		

2. Description de l'inspection

Le site est entièrement clôturé. Il y a deux zones d'entreposage de neiges, une d'environ 62,000 m³ (zone A et une autre d'environ 20,700 m³ (zone B).

Le directeur des travaux publics me remet une carte du site conçue pour la gestion des eaux de fonte par le Groupe Séguin ingénieurs. Les travaux ont été effectués tel que démontré sur la carte. Les données sur la carte indiquent qu'il y a une légère pente du sud vers le nord (zone A 23,9 à 23,6 ; zone B 17,5 à 16,9) et une pente du terrain de l'ouest vers l'est (zone A 23,8 à 19,9 ; zone B 18,5 à 15,9).

Je l'informe que les résidents de la 5^e avenue entretenaient le terrain vacant à l'arrière de leurs cours en ramassant les déchets et en plantant des arbres. Il serait donc préférable de restaurer le terrain après la fonte des neiges et la collecte des déchets.

Observations sur les lieux

- Des fossés ont été excavés tout autour du site (sauf sur la 3^e avenue où aucune eau de fonte n'a été observé).
- Le fossé ouest est complètement sec (photo 1).
- Les eaux de fonte se déversent dans les fossés nord de chaque zone (zone A photo 2,3 ; zone B photo 8).
- À cause de la pente du terrain vers l'est, il y a une plus grande accumulation dans les fossés est de chaque zone (zone A photo 4 ; zone B photo 9).
- Les fossés nord et est de chaque zone se joignent afin d'acheminer les eaux vers les bassins de rétention (zone A photo 5 ; zone B photo 10).
- Aux extrémités nord-est de chaque zone, deux bassins de rétention de différents niveaux ont été excavés et liés avec des tuyaux de PVC afin de déverser les eaux dans le réseau d'égout combiné présent sur le site (projet de la 4^e avenue jamais réalisé). Peu d'eau s'est accumulée dans les bassins de la zone A (photo 6), l'eau ne rejoint toujours pas le réseau d'égout (photo 7). Les bassins dans la zone B sont presque pleins (photo 11), il y a un faible écoulement dans l'égout (photo 12).
- Les cours arrières des résidences de la 5^e avenue se trouvent approximativement à 25 mètres du fossé (photo 13).
- Plusieurs arbres ont été coupés afin de réaliser les travaux de drainage (photo 14,15,16).

3. Conclusion

Il n'y a aucun risque d'inondation pour les résidences en proximité.
La gestion de drainage du site a été conçue en fonction des pentes naturelles du terrain.
Les eaux de fonte sont dirigées vers le réseau d'égout combiné du secteur.
Beaucoup d'arbres et arbustes ont été coupés et endommagés lors des travaux.

4. Recommandations

Effectuer une inspection après la période de fonte pour vérifier si la collecte de déchets a été réalisée.

Demander à l'arrondissement d'aménager le site à son état initial (remblai des fossés, plantation d'arbres et arbustes).

NE PAS AUTORISER CE SITE COMME LIEU D'ÉLIMINATION DE NEIGE
DANS LE PLAN D'ACTION 2008-2009 DUE À LA PROXIMITÉ DES RÉSIDENCES

Rédigé par : Julie Davignon

Secteur : CCEQ

Signature :



Date : 23/04/2008

5. Vérification

Approuvé par : Michel Léonard

Secteur : CCEQ

Signature :



Date : 24 avril 2008

Commentaires du vérificateur :

OK pour recommandation

Lieu : LEN temporaire 3^e avenue, RDP

N/D : 7316-06-01- 00123-01

Date de l'inspection: 17/04/2008

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 1: Fossé ouest



Photo # 2: Intersection fossé ouest et nord



Signature : jo

Date : 23/04/08

Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

Lieu : LEN temporaire 3^e avenue, RDP

N/D : 7316-06-01- 00123-01

Date de l'inspection: 17/04/2008

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 3: Fossé nord



Photo # 4: Fossé entre les deux zones d'entreposage de neige.



Signature : 

Date : 23/04/08

Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

Lieu : LEN temporaire 3^e avenue, RDP

N/D : 7316-06-01- 00123-01

Date de l'inspection: 17/04/2008

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 5: Intersection des fossés centre et nord.



Photo # 6: Bassins de rétention de différents niveaux.



Signature :

Date :

23/04/08

Lieu : LEN temporaire 3^e avenue, RDP

N/D : 7316-06-01- 00123-01

Date de l'inspection: 17/04/2008

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 7: Les eaux des bassins sont acheminées vers le réseau d'égout combiné.



Photo # 8: Fossé nord de la petite zone d'entreposage de neige.



Lieu : LEN temporaire 3^e avenue, RDP

N/D : 7316-06-01- 00123-01

Date de l'inspection: 17/04/2008

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 11: Bassins de rétention à l'est du site.



Photo # 12: Les eaux se déversent dans le réseau d'égout combiné.



Signature : _____

Date : 23/04/08

Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

Lieu : LEN temporaire 3^e avenue, RDP

N/D : 7316-06-01- 00123-01

Date de l'inspection: 17/04/2008

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 13: Les cours arrière des résidences de la 5^e avenue se trouvent approximativement à 25 mètres du fossé.



Photo # 14: Plusieurs arbres ont été coupés afin de réaliser les travaux de drainage.



Signature :



Date :

23/04/08

Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

Lieu : LEN temporaire 3^e avenue, RDP

N/D : 7316-06-01- 00123-01

Date de l'inspection: 17/04/2008

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 15: Plusieurs arbres ont été coupés afin de réaliser les travaux de drainage.



Photo # 16: Plusieurs arbres ont été coupés afin de réaliser les travaux de drainage.



Signature : jo

Date : 23/04/08

1. Identification

Date de l'inspection : 2008 06 13 année mois jour	Heure d'arrivée : 15 h 30	Heure de départ : 15 h 50
Date de rédaction : 2008 08 21 année mois jour	No dossier (gestion documentaire) : 7316-06-01- 00123-01	
Technicien, technicienne : Julie Davignon		Accompagné, accompagnée de :
No intervention (SAGO) : 300431670		No document (SAGO) (facultatif) : 400

Motif de l'inspection
Secteur : <input type="checkbox"/> industriel <input checked="" type="checkbox"/> municipal <input type="checkbox"/> agricole <input type="checkbox"/> pesticides <input type="checkbox"/> hydrique <input type="checkbox"/> naturel
Type d'inspection : <input type="checkbox"/> plainte (remplir section Plainte) <input type="checkbox"/> suivi d'avis d'infraction <input type="checkbox"/> suivi autorisation <input checked="" type="checkbox"/> programme de contrôle <input type="checkbox"/> suivi d'urgence <input type="checkbox"/> interne <input type="checkbox"/> autre (préciser)
But : Vérifier l'état du LEN temporaire «3 ^e avenue» dans l'arrondissement RDP-PAT, suite à l'approbation délivrée le 13 mars 2008.

Plainte	
No de demande (SAGO) : 200204348	No de dossier :
Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Rétroinformation : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Coordonnées du lieu	
Adresse du lieu inspecté : LEN temporaire 3 ^e avenue Entre les rues Ontario et Sherbrooke Est RDP / Pointe-aux-Trembles	Adresse postale (si différente) : Arrondissement RDP-PAT 3455, Robert-Chevalier, suite 217 Montréal-Est H1A 3R7
No du lieu (SAGO): X2103052	Type de lieu : LEN temporaire
Responsable du lieu : Gaétan Bégin	No intervenant (SAGO) : Y2007015

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	Téléphone

Pièces annexées			Échantillons		
Type	Quantité	Numéro(s)	Type	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input checked="" type="checkbox"/> photos	8		<input type="checkbox"/> eau		
<input type="checkbox"/> croquis			<input type="checkbox"/> air		
<input type="checkbox"/> plan			<input type="checkbox"/> sol		
<input type="checkbox"/> carte			<input type="checkbox"/> flore		
			<input type="checkbox"/> faune		
			<input type="checkbox"/> déchets		

2. Description de l'inspection**Observations sur les lieux**

- Il n'y a plus de neige sur le site.
- Le fossé nord des deux zones (est et ouest) est complètement sec (photo 1, 2).
- Faible accumulation d'eau dans le fossé à l'extrême est du site (pente du terrain vers l'est ; photo 3) et le premier bassin de rétention adjacent (photo 4).
- Les bassins de rétention au centre du site sont complètement secs (photo 5).
- Les dommages réalisés sur les arbres sont beaucoup plus visibles car il n'y a plus de neige (photo 6, 7, 8).

Conversation téléphonique avec le responsable 16/06/2008

Après discussion avec le chef d'équipe du CCEQ, je l'informe verbalement qu'il est acceptable que l'arrondissement procède au remblayage des fossés.

Je réitère la suggestion de restaurer le terrain à son état initial afin d'atténuer le mécontentement des résidents. Il m'avise que des employés de département de l'horticulture iront sur les lieux.

3. Conclusion

Il n'y a plus de neige sur le site. Il n'y a pratiquement plus d'eau de fonte dans les aménagements. Les fossés sont prévus d'être remblayés. Beaucoup d'arbres et arbustes ont été coupés et endommagés lors des opérations sur le site. Toutefois, ce terrain est la propriété de la ville.

4. Recommandations

Ne pas autoriser ce site comme lieu d'élimination de neiges usées car il est situé très près de résidences. Le MDDEP a reçu beaucoup de plaintes et les résidents sont mécontents.

Rédigé par : Julie Davignon

Secteur : CCEQ

Signature :



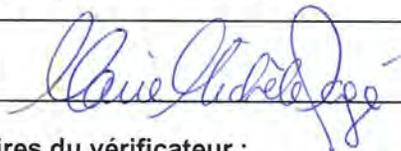
Date : 21/08/2008

5. Vérification

Approuvé par : Marie-Michèle Pagé

Secteur : CCEQ

Signature :



Date : 2008-08-21

Commentaires du vérificateur :

Informe DRAE des recommandations

Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

Lieu : LEN temporaire 3^e avenue, RDP

N/D : 7316-06-01- 00123-01

Date de l'inspection: 13/06/2008

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 1: Fossé nord côté est.

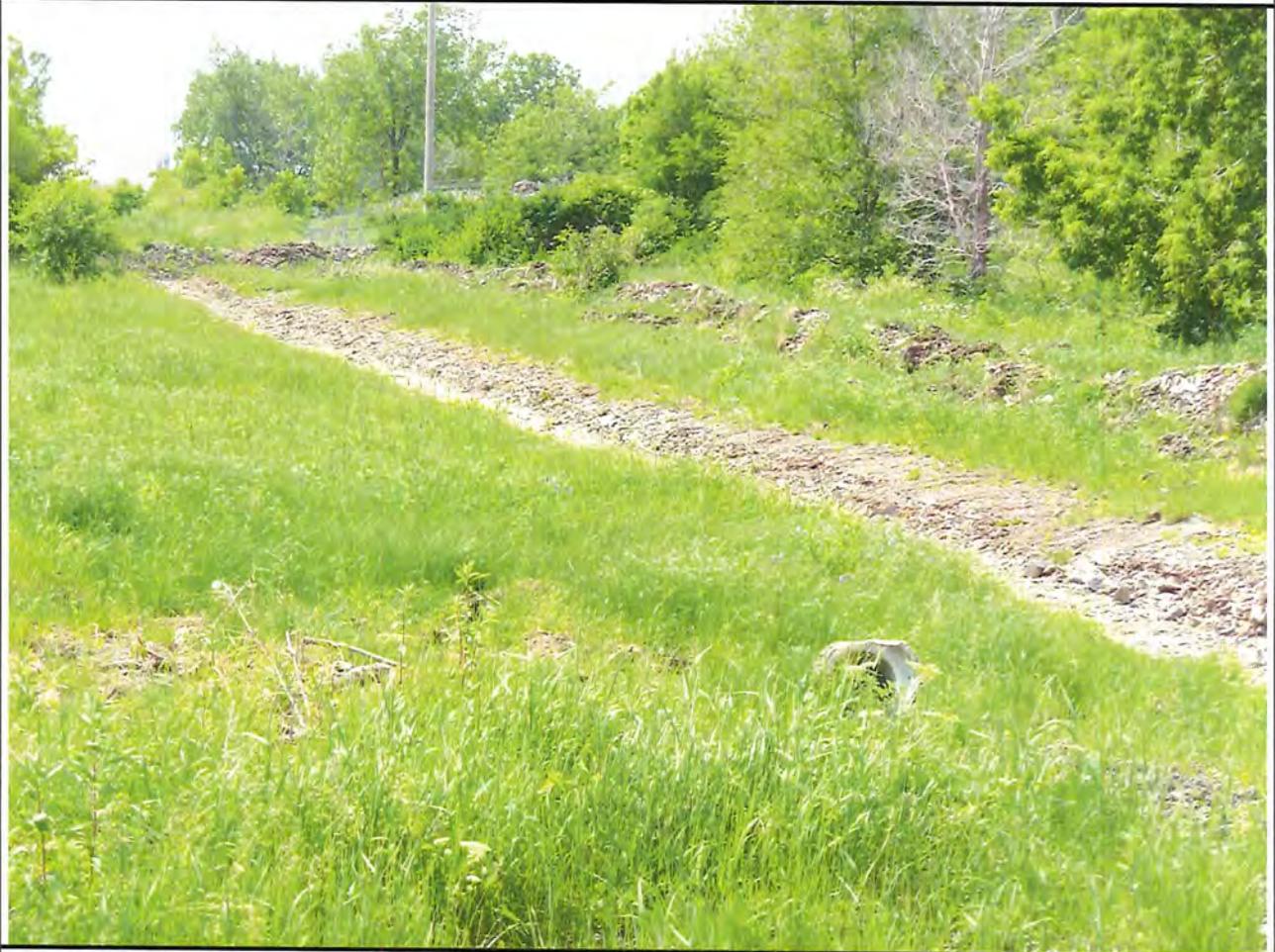


Photo # 2: Fossé nord côté ouest.



Signature : _____



Date :

21/08/07

Lieu : LEN temporaire 3^e avenue, RDP

N/D : 7316-06-01- 00123-01

Date de l'inspection: 13/06/2008

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 3: Fossé est.



Photo # 4: Faible accumulation d'eau dans le premier bassin.



Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

Lieu : LEN temporaire 3^e avenue, RDP

N/D : 7316-06-01- 00123-01

Date de l'inspection: 13/06/2008

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 5: Les bassins du centre sont complètement secs.



Photo # 6: Arbres endommagés.



Signature :

jo

Date :

21/08/08

Direction régionale du Centre de contrôle
environnemental
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des
Laurentides

Lieu : LEN temporaire 3^e avenue, RDP

N/D : 7316-06-01- 00123-01

Date de l'inspection: 13/06/2008

Photographié par : Julie Davignon

Photo # 7: Arbustes morts.



Photo # 8: Arbre coupé.



Signature : _____



Date :

21/08/08